



PA NG

Porte-avions Nouvelle Génération : Questions autour de cette décision...

Naval Group, le 29 janvier 2021

Annnonce de la construction du Porte-avions Nouvelle Génération Pourquoi ? Pour que faire ?

Une troisième expression pose les questions politiques et industrielles autour de cette décision présidentielle.

Attendu en juillet puis en septembre, c'est finalement la date du 8 décembre que le Président de la République a trouvé la moins « gênante » pour faire l'annonce sur le choix de propulsion du futur porte-avions.

300 mètres de long, 75000 tonnes pour un coût estimé aux environs de 5 Milliards, le remplaçant du Charles de Gaulle sera plus grand, plus gros, plus fort.

Mais en quoi un porte-avions est-il considéré nécessaire, sinon indispensable à la France ?

Comme pour la dissuasion nucléaire, les exportations d'armements, **la question doit être posée et débattue.**

Le livre blanc de la défense et de la sécurité définit les menaces qui pèsent sur la France, sur l'Europe et plus largement sur l'espace « Nord Atlantique » et donc la stratégie nationale en matière de défense et sécurité. En clair la France doit assurer la protection de l'ensemble de son territoire mais également assumer ses engagements au service de la protection de l'Europe et plus largement sa place de membre permanent du conseil de sécurité de l'OTAN.

Un porte-avions reste donc avant tout un instrument de puissance d'un grand pays ou d'un pays qui veut continuer à compter sur la scène internationale. **C'est le choix que continue à faire la nation.**

Une arme diplomatique ?

« Le Charles de Gaulle c'est 42000 tonnes de diplomatie, celui-là ce sera plutôt 75000 tonnes » la ministre des Armées a apporté son explication.

La diplomatie « à la française » se ferait donc les armes à la main ? **Discutable.**

Au-delà de l'aspect diplomatique, contestable, au-delà même du seul porte-avions, **c'est la politique de défense et d'interventionnisme de la France qui est posée.**

Pour la CGT, au-delà des activités de défense nationale, le rôle des institutions et structures internationales doit être débattue plus largement. Il appartient à la France de participer à toutes les opérations de sécurisation et de règlement des conflits mais dans le seul cadre

des missions définies par l'ONU, la seule à notre sens en mesure d'assurer cette mission. Le porte-avions a d'ailleurs participé à des missions ONU.

L'intervention de la France sur des théâtres extérieurs, hors mandat de l'ONU reste largement discutable tout comme son implication dans l'OTAN qui est une organisation, au regard de son bilan le plus récent, « faiseur de guerre » et non de paix qui ne défend que les intérêts de ses membres, à commencer surtout par les Etats-Unis.

Si peut-être le PACDG a permis d'anticiper des conflits par sa démonstration de force, l'aspect « diplomatique » est plus que discutable sur certaines interventions comme en Lybie ou en Afghanistan qui n'ont rien réglé sur le fond, bien au contraire. Quant au conflit au Yémen, la force « diplomatique » du Porte-avions est pour le moins invisible et inefficace. Au-delà donc de l'arme, **c'est bien la politique stratégique de la défense nationale qui est posée et pas que pour le porte-avions.**

Quel débat autour de la Défense ?

Pour la CGT, cette décision est un serpent de mer qui aurait eu ou du avoir le mérite d'être débattue sur les différents points précités avec comme question de fond :

Quel est le rôle des armées dans notre pays ?

Pour la CGT, **un pôle public national de Défense** permettrait de mettre des moyens raisonnés autour du débat sur la Défense.

Nous sommes dans une période où l'on demande à la France d'assumer sa souveraineté industrielle. Quel plus bel exemple que celui de la Défense pour monter un pôle où l'état garderait la main. Les dossiers CNIM (Var) ou MAN Diesel (Loire Atlantique) interrogent sur le rôle de l'état pour pérenniser les équipements de la Marine.

Autres questions en suspens :

L'actualité récente doit aussi rappeler que les Armées sont attendues dans des rôles de soutien aux populations. Des voix s'élèvent pour demander **au service de santé des Armées** d'assurer la logistique de la vaccination.

Quels moyens sont nécessaires à la **protection ou à la surveillance de nos côtes, de notre littoral ?** LA France possède des domaines de par le monde et doit en assurer la protection et la surveillance contre la pollution, les pêches intensives... Pour exemple, la Polynésie à elle seule représente la surface de l'Europe. Comment fait-on pour avoir une présence suffisante pour soutenir les activités de pêche et de soutien aux populations ?

En métropole, la surveillance du littoral devrait permettre de **secourir les personnes en détresse comme les migrants en Méditerranée.**

Comme vous le constatez les questions autour de la Défense sont nombreuses. La part du budget est aussi un débat, mais une fois, les orientations prises démocratiquement, l'état doit se donner les moyens de les assumer. **Comme les autres budgets de la Nation, les moyens ne doivent pas être tronqués par les « influenceurs » de la finance.**

Un porte-avions peut s'envisager si les parlementaires le décident dans une fonction dédiée au maintien de la Paix sous l'égide de l'ONU. Sortir de l'OTAN est une nécessité pour ne pas piper les dés ! Enfin d'autres dimensions comme **celle de l'écologie** doivent être prises en compte. Ce navire doit être non polluant et pourquoi ce bateau du futur ne serait propulsé au GNL ou à l'hydrogène ?